



GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Assemblée générale

à Marseille le 23 janvier 1998

Membres présents :

M. ANDRE, F. BACHET, M. CANTOU, J.M. CULIOLI, B. DE NOYETTE, E. FAURE, P. FRANCOUR, J.-L. GALY, R. GALZIN, A. GANTEAUME, M. HARMELIN-VIVIEN, N. HIREL, L. LE DIREAC'H, P. LELONG, P. LOUISY, P. MOSCONI, P. MOUTON, D. ODY, J.P. QUIGNARD, Ph. ROBERT, A. ROSENFELD, F. SOURBES.

Membres excusés :

G. BARNABE, J.L. BINCHE, E. CHARBONNEL, E. CLUA, C. CRUELLS, T. GOUTTENOIRE, R. GRANGE, J. HARMELIN, M. MOYNE-PICARD, M. NOVI, G. OLIVER, J. VOSS.

La séance est ouverte à 14h15.

Le président du G.E.M. prononce quelques mots de bienvenue et présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année aux membres présents en regrettant l'absence des étrangers, notamment les italiens et les espagnols qui n'ont pas répondu à la convocation. Il remercie E. FAURE pour l'accueil de cette assemblée générale au sein de l'Université de Provence et félicite, au nom du G.E.M., J-M. CULIOLI pour la naissance de son fils Baptiste.

Il rappelle que les membres actifs doivent être à jour de leur cotisation et que le trésorier est à leur disposition.

Rapport moral par Ph. ROBERT

- Moratoire : le moratoire interdisant la pêche sous-marine du mérou brun sur l'ensemble du littoral de la Méditerranée continentale a été reconduit par l'arrêté du 25 novembre 1997 jusqu'au 31 décembre 2002. Le G.E.M. a été soutenu dans cette demande de reconduction et d'extension par de nombreux organismes (Plan d'Action pour la Méditerranée, Commission Mer du Conseil Régional PACA, Comités scientifiques de Scandola, des Iles Lavezzi, de Port-Cros, Institut océanographique Paul Ricard, FFESSM, ...) et par 15 000 signatures. Il est regrettable que la Préfecture n'ait pas suivi les recommandations du G.E.M. et de ces organismes concernant l'extension du moratoire aux autres modes de pêche de loisir ou professionnelle. Cette extension équivalait à donner au mérou le statut irréversible d'espèce protégée, délivré par le Ministère de l'Environnement ; une telle mesure ne risque-t-elle pas de provoquer une surpopulation des mérous pouvant porter atteinte à l'équilibre du milieu et causer une diminution des ressources halieutiques ? Le G.E.M. devra apporter des réponses scientifiques à ces interrogations de la Préfecture afin de faire aboutir sa demande.

M. CANTOU exprime son amertume de voir que les recommandations du G.E.M. et de la FFESSM n'ont pas été prises en compte ; sous sa forme actuelle, le moratoire semble à nouveau désigner un coupable, la pêche sous-marine de loisir alors que les dérapages ne sont le fait que de quelques braconniers marginaux. Une mise au point de la FFESSM paraîtra dans le prochain numéro de Subaqua.

- Assurance : après une étude auprès de trois assureurs, c'est la compagnie "La Suisse" qui assurera le conseil d'administration et les missions en responsabilité civile. Il ne s'agit que d'un complément à l'assurance personnelle, notamment pour le matériel, que tous les membres doivent posséder.

Activités menées en 1997

. Site Internet :

P. FRANCOUR présente le site internet : <http://ww.aquanaute.com/gem>

Ce site propose des informations (reconduction du moratoire par ex.), les résultats des missions, une présentation du mérrou et du G.E.M., des modèles de fiches, les patrons de coloration de P. LOUISY, ... Il a accueilli environ 900 connections depuis septembre 1997 et est présenté en double sur aquanaute.com/PlongezLoisirs qui en a accueilli 16 000. Il est, en outre interconnecté avec 240 autres sites - Cetus, GIS Posidonie, ..., bientôt Nausicaà et le Parc National de Port-Cros - Pour maintenir l'intérêt des utilisateurs et assurer son développement, il est nécessaire de l'alimenter en informations en s'adressant pour cela à P. FRANCOUR. Il pourrait être étendu avec une version anglaise et une rubrique questions-réponses (il reçoit actuellement 3 à 4 questions par jour). Son coût est de 250 F. par an.

. Inventaires :

- La Ciotat : mission effectuée sous la direction de P. FRANCOUR du 1 au 3 septembre 1997 par 6 plongeurs du G.E.M. et organisée par l'Atelier Bleu (A. GANTEAUME) qui a pris en charge la logistique d'accueil et de fonctionnement avec l'appui de la municipalité de La Ciotat. Cette mission située dans une zone non protégée a permis de recenser 24 mérrou sur les six sites les plus importants. Leur structure démographique montre une forte proportion d'individus de taille petite ou moyenne (< 60 cm).

- Monaco : renouvellement de la mission de 1995, mission de deux jours en octobre avec 4 plongeurs sous la responsabilité de J. HARMELIN avec le concours du club de plongée de Roquebrune. 12 mérrou recensés de 10 à 70 cm.

Ces missions, hors espaces protégés, montrent une augmentation du nombre de mérrou et la présence d'individus de petite taille. Il est important d'effectuer un suivi régulier de ces zones. Celui-ci pourrait être assuré par les clubs de plongée locaux avec une collaboration ponctuelle d'un plongeur du G.E.M. lorsque c'est possible. L'assemblée approuve cette proposition à condition que les équipes assurant le suivi aient été auparavant formées par les membres compétents du G.E.M. Afin d'obtenir des résultats fiables, une fiche précise de la méthodologie à employer sera rédigée par P. FRANCOUR et J. HARMELIN ; elle sera appliquée à Monaco, La Ciotat, Port-Cros et Le Levant puis aux autres sites.

- J.M. CULIOLI effectue le recensement d'un site aux Lavezzi au moyen d'images vidéo.

. Génétique :

- Les résultats des analyses d'ADN mitochondrial par E. FAURE à partir de mérrou provenant des côtes françaises, algériennes et tunisiennes montrent des différences entre un groupe composé de certains échantillons d'Annaba et d'Alger et un autre comprenant les français, les tunisiens et le reste des algériens. Une publication a été soumise à une revue scientifique. D'autres échantillons récoltés en Mauritanie, Corse, Sardaigne et Baléares sont en cours d'étude; il est important d'obtenir des *Epinephelus marginatus* de la Côte d'Azur, d'Italie, d'Espagne, de Grèce, de Sicile et si possible d'autres espèces d'*Epinephelus*.

Il est rappelé la méthodologie à employer pour l'échantillonnage : prélèvement d'un cm² environ de nageoire avec des ciseaux nettoyés entre chaque prélèvement ; ne pas toucher avec les doigts ; conserver dans un tube avec alcool à 70 ° (des tubes prêts à l'emploi sont disponibles auprès d'E. FAURE ou Ph. ROBERT) ; vérifier la détermination taxonomique.

. Communication :

- De nombreux articles consacrés au G.E.M. ou au mérrou ont été publiés par la presse périodique spécialisée ou non et par la presse quotidienne. Des émissions sur les radios FM

locales et huit reportages télévisés : Thalassa, Nautilus, Le jardin des bêtes, Infos régionales sur France 3, E=M6 sur M6, Sud sur TMC et Vert de terre sur MCM. Des conférences faites par les membres du G.E.M. ainsi que la plupart de ces émissions et de ces articles ont mis en avant la demande de prolongation du moratoire. Ces articles sont centralisés au siège social actuel où chacun doit faire parvenir ceux dont il a connaissance.

- Une exposition sur les prédateurs marins a eu lieu à Nausicaà en avril et mai. Elle a accueilli 30 000 visiteurs et fait une large place au mérrou et au G.E.M.

- Le fascicule "Le Mérrou", conçu par P. LOUISY et publié par la Bibliothèque de Travail est une réussite. C'est un bel outil de promotion du mérrou et du G.E.M.

. Reproduction artificielle :

- Deux nouveaux mérroux récupérés par un pêcheur de La Seyne (Var) ont été transférés à Sète via Les Embiez, mais l'un d'eux est mort par la suite. Nous disposons donc actuellement de deux individus, dont une grosse femelle, pour des essais de reproduction. Des travaux devant être effectués à la Station de Sète, ils seront confiés à Alain DUDAY qui vient de réussir la reproduction des corbs. Nous sommes toujours à la recherche de géniteurs potentiels, en particulier de mâles.

. Reproduction naturelle :

- J.P. QUIGNARD présente quelques diapositives de parades de reproduction prises en Corse, aux Lavezzi, par Georges ANTONI lors de l'été 1996 au moment du coucher du soleil. Une publication est en cours.

- J.M. CULIOLI a observé, aux Lavezzi en août 1996, une femelle montant seule vers la surface et lâchant ce qu'il lui semble être des oeufs. En août 1997, au moment de la lune noire, il a pu voir un comportement de reproduction.

- M. HARMELIN a assisté à des parades cet été aux Médas, de même que Ph. ROBERT et l'équipe du secteur à Port-Cros. P. LOUISY indique que des groupes de mérroux semblent structurés pour la reproduction sur d'autres sites du sec de Rédéris.

. Lâchers :

- Trois mérroux de 30-40 cm, capturés par les pêcheurs, ont été relâchés (dont deux prélevés et marqués) à Carry-le-Rouet et au Cap Couronne par F. BACHET. Environ 5 mérroux se trouvent dans la réserve ; des témoignages laissent penser qu'il y en a d'autres à l'extérieur.

. Tour de table complémentaire aux informations déjà données :

- N. HIREL : Le nouvel espace de Nausicaà sera inauguré le 30 mai. Les espèces protégées y seront à l'honneur.

- P. MOUTON a plusieurs articles en cours. Il pense que le G.E.M. ayant atteint sa maturité, il devrait se doter d'un bulletin interne de liaison.

- M. CANTOU rappelle qu'il est important de ne pas se tromper de cible : tout pêcheur sous-marin n'est pas forcément un braconnier.

- M. HARMELIN recueille une importante bibliographie sur *Epinephelus marginatus* et les autres espèces.

- L. LE DIREAC'H nous informe que de nombreuses demandes concernant le G.E.M., le mérrou et les espèces protégées sont reçues au GIS Posidonie.

- A. ROSENFELD était au Levant en août 97 et en janvier 98 : très peu de mérroux mais un plongeur militaire en voit très souvent, il pourrait collaborer avec nous. Il serait intéressant d'y prévoir une mission, du fait de la proximité avec Port-Cros. A. ROSENFELD y retournera en mars. L'assemblée est d'accord pour une mission légère insistant sur les petits fonds.

Un reportage paraîtra dans Sciences et Nature en février.

- J.P. QUIGNARD propose que le G.E.M. contribue à la création d'une Fédération Méditerranéenne des Ichtyologues. Il nous présente Jean-Luc FERNEZ, plongeur qui prépare, avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, un CD Rom sur les poissons (437 espèces) ; il est à la recherche de photos.

- M. ANDRE souhaite orienter ses investigations vers la recherche de petits mérroux

- J.-L. GALY peut réaliser des films sous-marins pour le G.E.M., il est très intéressé par les parades de reproduction et joignable rapidement au 06 80 63 30 28.
- P. LOUISY signale des installations d'aquaculture de *Epinephelus coioides* au Koweït.
- F. BACHET fait une campagne de suivi et un point zéro au Cap Couronne, il tachera de repérer les sites potentiellement favorables aux mérours.
- P. LELONG est en contact avec un étudiant du DESS de Corte, Daniel GARCIA, qui met au point une base de données d'observation des mérours, avec reconnaissance automatique des individus à partir des photos, vidéos ou dessins.
- Ph; ROBERT rappelle la nécessité, pour le G.E.M., de disposer d'une collection de diapositives de qualité réunies en un même lieu et disponibles pour les besoins du groupe.

Rapport financier

Lecture et approbation à l'unanimité, du rapport financier (ci-joint) présenté par le trésorier F. BACHET. Le bilan fait apparaître un solde créditeur de 75 416,64 F au 02/01/98. Le trésorier souhaite connaître les estimations des dépenses pour les missions et les expériences programmées en 1998 afin d'établir un budget prévisionnel.

Convention avec le Parc National de Port-Cros et statuts

Afin de formaliser les relations entre le G.E.M. et le Parc National, Ph. ROBERT nous propose un modèle de convention qui est approuvé par l'assemblée, après quelques retouches mineures. Cet accord de trois ans, tacitement reconductible, nous apportera une contribution financière annuelle de 15 000F. Le président souhaite que des conventions de ce type soient établies avec les organismes auxquels appartiennent les membres du G.E.M.

Ces nouvelles dispositions avec le Parc nous amènent à effectuer un changement d'adresse de notre **siège social**, voté à l'unanimité : **GROUPE D'ETUDE DU MEROU, Parc Marin de la Côte Bleue, Maison de la Mer, B.P. 37, 13960 SAUSSET-LES-PINS**
l'adresse postale devient : **GROUPE D'ETUDE DU MEROU, B.P. 230, 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES**

Il est également décidé à l'unanimité de modifier l'article 2 de nos statuts :

"Cette association a pour but l'étude et le suivi des populations des espèces de mérours vivant en Méditerranée, en vue de leur gestion et pour contribuer à la diffusion de l'information relative à ces espèces."

qui devient :

Cette association a pour but l'étude et le suivi des populations des espèces de mérours vivant en Méditerranée et de leurs habitats, en vue de leur gestion et pour contribuer à la diffusion de l'information relative à ces espèces.

Programme 1998

En parallèle aux actions habituelles du G.E.M., dont nous avons parlé précédemment, nous devons tenter de répondre aux interrogations concernant le statut de protection du mérour en commençant par faire une synthèse de toutes les données en notre possession de façon à dégager les lacunes sur lesquelles nous devons nous pencher bien avant 2002. Les axes principaux de cette synthèse sont au nombre de cinq :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| - juvéniles : | P. FRANCOUR |
| - reproduction : | J.M. CULIOLI, P. LOUISY |
| - éducation, média : | M. CANTOU, N. HIREL |
| - économie, pêche, plongée : | J.P. QUIGNARD, F. SOURBES |
| - biologie, nutrition, habitats : | J. HARMELIN, M. HARMELIN-VIVIEN, |

. Communication :

- Projet de film sur le mérou par Georges LATOUCHE
- Un bulletin de liaison pourrait être édité 2 à 3 fois par an. G. OLIVER en a fait un modèle. L'idéal serait de pouvoir confier ce travail à un professionnel, P. MOUTON propose son concours.
- Nausicaà s'agrandit et, dans le nouvel espace consacré à la protection, figurent le G.E.M. et le mérou.

. Symposium :

- Sur proposition de P. LELONG, un symposium international sur les mérous de Méditerranée sera organisé conjointement par l'Institut océanographique Paul Ricard et le G.E.M. sur l'île des Embiez du 5 au 7 novembre 1998*. Il comprendra deux jours de communications scientifiques et une journée grand public avec expositions, conférences et débats. Un comité d'organisation et un comité scientifique doivent être mis en place.

Election d'un nouveau membre

Laurent SOUBES est admis à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h 45.

* les dates initialement prévues pour le symposium ont dû être modifiées après l'assemblée générale.